



Vente SARL et succession

Par steph1212

Bonjour,

ALors voilà. Mon père artisan a crée sa société de charpente en 1989. C'est en 2005 qui crée une SARL avec mon frère (on m'a toujours écarté malgré ma volonté!). En 2022, mon père a pris sa retraite mais en 2024 mon frère adit vouloir arrêté car il n'était plus capable. il a cependant fait de nombreuses dette fournisseur laissant également des crédits en cours. Personne n'a repris la société. Mon frère a retrouvé du boulot. Mon père essaye tant bien que mal a vendre du matériel pour pailler aux échéances crédit et souhaite payer les fournisseurs. Aujourd'hui toute l'entreprise + terrain (appartenant à la sarl) est a vendre. Un client potentiel est intéressé. Cette vente permet le remboursement des fournisseurs, des crédits et tout autre dettes. Il reste beaucoup d'argent partagé entre mon frere et mon père. Puis je prétendre à quelque chose ? Aussi, lors de cette vente, il y aurait une partie de terrain m'apaprteneant (arrangement de famille fait) où je devrais donné mon accord, quels sont mes recours ?

En vous remerciant,